

Rapport d'activité

PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE

2025



Périscolaires AGF
Territoire de la CCHLPP

*Dossier présenté
par l'Association Générale des Familles*

Table des matières

I. Présentation.....	5
a) Le gestionnaire	5
b) La structure de Bouxwiller jusqu'au 03 juillet 2025	6
c) Les locaux	6
La structure depuis le 1 ^{er} septembre 2025 (<i>sources CCHLPP</i>)	6
Les locaux (<i>sources CCHLPP</i>)	7
d) Les horaires d'ouverture	7
e) La capacité d'accueil	7
f) Le public accueilli	8
g) La structure de Dossenheim-sur-Zinsel.....	9
h) Les locaux	9
i) Les horaires d'ouverture	9
j) La capacité d'accueil	9
k) Le public accueilli	10
l) La structure d'Ingwiller.....	10
m) Les locaux	10
n) Les horaires d'ouverture	11
o) La capacité d'accueil	12
p) Le public accueilli	12
q) La structure d'Obermodern-Zutzendorf	13
r) Les locaux	13
s) Les horaires d'ouverture	13
t) La capacité d'accueil	13
u) Le public accueilli	14
a) La structure de Petersbach.....	14
b) Les locaux	14
c) Les horaires d'ouverture	15
d) La capacité d'accueil	15
e) Le public accueilli	15
f) La structure de Wingen-sur-Moder.....	15
g) Les locaux	16
h) Les horaires d'ouverture	16
i) La capacité d'accueil	17
j) Le public accueilli	17

k) La restauration.....	17
l) Le personnel.....	18
II. La fréquentation	19
a) Le Pays-de-Hanau-La-Petite-Pierre.....	19
b) Situation économique de la CCHLPP	20
c) Les familles accueillis au sein de nos structures périscolaires.....	21
d) Les enfants accueillis au sein de nos structures	21
Structure de Bouxwiller	21
La fréquentation moyenne de janvier à juillet 2025 (récépissé 62 places)	21
La fréquentation moyenne de septembre à décembre 2025 (récépissé 120 places).....	21
Structure de Dossenheim-sur-Zinsel	22
Structure d'Ingwiller.....	22
Structure d'Obermodern-Zutzendorf	23
Structure de Petersbach.....	24
Structure de Wingen-sur-Moder.....	24
III. La pédagogie	25
a) Le projet éducatif	25
b) Le thème de l'année de l'AGF - l'ART -	25
c) Soutien à la parentalité	30
d) Actions sociales et inclusion	30
e) Les différents partenariats au sein de nos structures périscolaires	32
IV. Le personnel.....	32
a) Les réunions	32
b) Les formations.....	34
c) Les stagiaires.....	34
d) Les bénévoles.....	35
V. Bilan et perspectives.....	35
a) Points positifs de l'année.....	35
b) Difficultés rencontrées.....	36
c) Analyse enquête de satisfaction	36
VI. Perspective N+1.....	37
a) Projets prévus.....	37
b) Re conduite ou développement des projets actuels	38
Conclusion	39

Introduction

Le présent rapport d'activités propose une synthèse des actions, des projets et des services développés au sein des structures périscolaires AGF du territoire de la CCHLPP au cours de l'année scolaire 2025. Il a pour vocation de mettre en lumière la richesse et la diversité des accueils proposés aux enfants et aux familles, mais également de rendre compte de la fréquentation des structures, des évolutions observées et des dynamiques engagées au cours de cette année.

Les structures périscolaires AGF constituent un véritable espace éducatif complémentaire à l'école et à la famille. Au-delà de la simple prise en charge des enfants, elles offrent des temps privilégiés favorisant la découverte, l'autonomie, la socialisation et le vivre-ensemble. Les équipes proposent des activités pédagogiques, culturelles, sportives, artistiques et ludiques, pensées en fonction de l'âge, des besoins, des envies et du rythme des enfants.

L'année écoulée a également été marquée par une volonté constante d'adapter les pratiques aux réalités du territoire et aux attentes des familles. Les équipes pédagogiques ont su faire preuve de souplesse, de réactivité et de créativité afin de répondre aux évolutions des effectifs, aux nouvelles organisations et aux besoins spécifiques rencontrés dans les différentes structures. Cette capacité d'adaptation s'est appuyée sur un travail collectif visant à maintenir une cohérence éducative et une qualité d'accueil sur l'ensemble du territoire.

À travers les différents projets mis en œuvre, les structures AGF contribuent ainsi pleinement à la dynamique éducative et sociale de la CCHLPP. Elles participent au soutien des familles, au développement de l'enfant et à la création de liens entre les différents acteurs du territoire. Les partenariats institutionnels, associatifs et locaux constituent également une richesse importante, permettant d'élargir les expériences proposées aux enfants et de favoriser leur ouverture sur leur environnement.

Ce rapport présente les principales réalisations de l'année, les évolutions de fréquentation, les projets développés, les adaptations mises en place ainsi que les perspectives envisagées pour poursuivre et renforcer les actions des structures périscolaires AGF dans les années à venir.

La réussite de cette année repose avant tout sur une dynamique collective. Nous tenons ainsi à remercier l'ensemble des équipes d'animation et de direction pour leur engagement quotidien, les partenaires institutionnels et associatifs pour leur collaboration, ainsi que les familles et les enfants pour leur confiance, leur participation et leur implication dans la vie des structures.

I. Présentation

a) Le gestionnaire

L'Association Générale des Familles du Bas-Rhin (AGF 67) accompagne, défend et soutient les familles de tout le département.

Ses actions visent la promotion du bien-être familial et la prévention des difficultés sur les plans matériel, relationnel et éducatif.

Les valeurs essentielles de l'AGF :

- Association généraliste ouverte à tous,
- Aucune norme de famille, chaque situation est singulière,
- Écoute, soutien et accompagnement au cœur des pratiques,
- Proximité et accessibilité,
- Complémentarité entre bénévoles et salariés.

L'association s'organise autour de **3 pôles principaux**, répartis sur plus de 90 communes :

- **Pôle Enfance et Jeunesse,**
- **Pôle Associatif, Familial et Social,**
- **Pôle Ressources Humaines et Finances.**

📍 **Siège social :** 11 rue du Verdon – 67000 Strasbourg

- **Président :** M. Christian HEYD
- **Responsable du Pôle Enfance et Jeunesse :** M. Thomas HESCHUNG
- **Adjointe à la direction du Pôle Enfance Jeunesse en charge de la petite Enfance :** Mme Christine GEIB-GUERIF
- **Adjoint à la direction du Pôle Enfance Jeunesse en charge des périscolaires :** M. Hugo FURSTOSS

b) La structure de Bouxwiller jusqu'au 03 juillet 2025

Périscolaire AGF

Salle St Léger 17 A Rue des Mines 67330 Bouxwiller

03 88 03 30 94

peri.bouxwiller@agf67.fr

La structure périscolaire de Bouxwiller a ouvert ses portes en septembre 2003. Elle était alors gérée par la FDMJC du Bas-Rhin, qui en assurait la direction et le fonctionnement quotidien. En septembre 2006, dans le cadre d'une délégation de service public, la gestion de la structure a été confiée à l'AGF du Bas-Rhin. Cette nouvelle délégation ne concernait pas uniquement Bouxwiller : l'AGF a également pris en charge, à la même période, la gestion des structures périscolaires de Dossenheim-sur-Zinsel, d'Obermodern-Zutzendorf et d'Ingwiller.

c) Les locaux

- Deux grandes salles : l'une au rez-de-jardin destiné aux repas des enfants de l'école primaire (CP/CE1). En dehors des repas elle est réservée aux activités calmes comme les jeux de société, le dessin, la lecture...
- L'autre salle, au rez-de-chaussée, est destinée aux repas pour les enfants de l'école primaire du CE2 au CM2. En dehors des repas elle est réservée aux activités et grands jeux.
- Les enfants de la maternelle sont à l'annexe pour la pause méridienne. Cette annexe mis à disposition permet d'accueillir 25 enfants (en attendant la nouvelle structure de 120 places).
- Un bureau au rez-de-jardin est également utilisé comme infirmerie en cas de nécessité,
- Une cuisine au rez-de-jardin utilisée pour la réception et la remise en température des repas, le stockage des goûters,
- Des sanitaires pour les maternelles au rez-de-jardin et au rez-de-chaussée pour les primaires,
- Une grande cour en deux parties : l'une en macadam, l'autre est un verger, le tout est délimité par une clôture et deux portails.

La structure depuis le 1^{er} septembre 2025 *(sources CCHLPP)*

Périscolaire AGF

4 rue de Babenhausen 67330 Bouxwiller

03.88.03.30.94

peri.bouxwiller@agf67.fr

D'une capacité de 120 places, le nouvel équipement remplace l'ancien accueil situé dans le foyer paroissial Saint-Léger. Il répond aux besoins générés par la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal concentré à Bouxwiller pour les communes de Riedheim, Griesbach-le-Batsberg, Imbsheim et Printzheim. Implanté route de Babenhausen, à proximité des écoles maternelle et élémentaire de la commune, à proximité du gymnase, le bâtiment offre une surface utile de 950 m² sur deux niveaux. L'accès des enfants au site a été revu avec la réfection d'un cheminement piéton par la ruelle du moulin et le chemin des remparts.

Sous la maîtrise d'œuvre du cabinet F+F architectes, 23 entreprises ont participé à la construction du nouvel équipement qui répond à plusieurs objectifs essentiels :

- L'intégration architecturale du bâtiment dans le tissu urbain existant ;
- La bonne gestion des flux de circulation (voitures, bus, mobilités douces) ;
- La limitation de l'artificialisation des sols par une construction en hauteur ;
- L'utilisation des énergies renouvelables ;
- La prévision d'une future extension possible soit du groupe scolaire, soit de l'accueil périscolaire.

Les locaux *(sources CCHLPP)*

Les nouveaux locaux comprennent :

- Des espaces d'animation, locaux communs, services techniques et circulations adaptés aux usages ;
- Une capacité d'accueil de 120 enfants, avec une séparation entre les moins de 6 ans et les plus grands ;
- Une cour végétalisée et un verger pédagogique de plus de 1 800 m² ;
- Un préau couvert de 203 m² et 10 places de stationnement.
- Le bâtiment est conforme aux normes environnementales RE2020, intègre des panneaux photovoltaïques, un système de géothermie et limite l'artificialisation des sols grâce à sa construction sur deux niveaux.

d) Les horaires d'ouverture

- Périscolaire : de 10h à 18h30
- Vacances : de 8h à 18h
- Fermetures annuelles : Noël et jours fériés

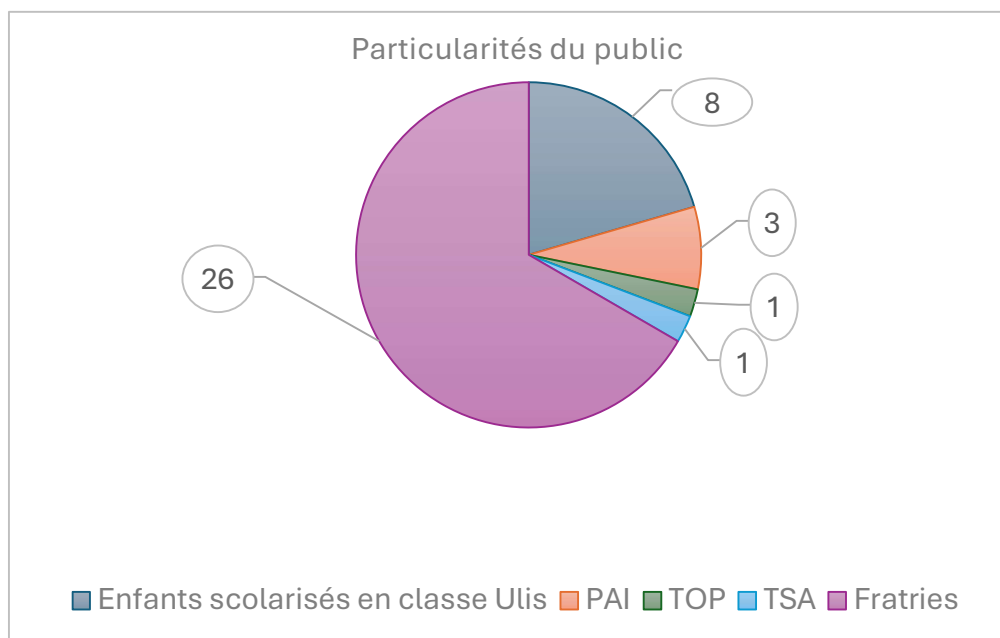
e) La capacité d'accueil

- Capacité d'accueil, récépissé du SDJES 62 places jusqu'au 31 août 2025 et 120 places depuis le 1^{er} septembre 2025. En période d'alsh 50 places.
- Type d'accueil : régulier, planning, occasionnel, semaine complète en alsh.

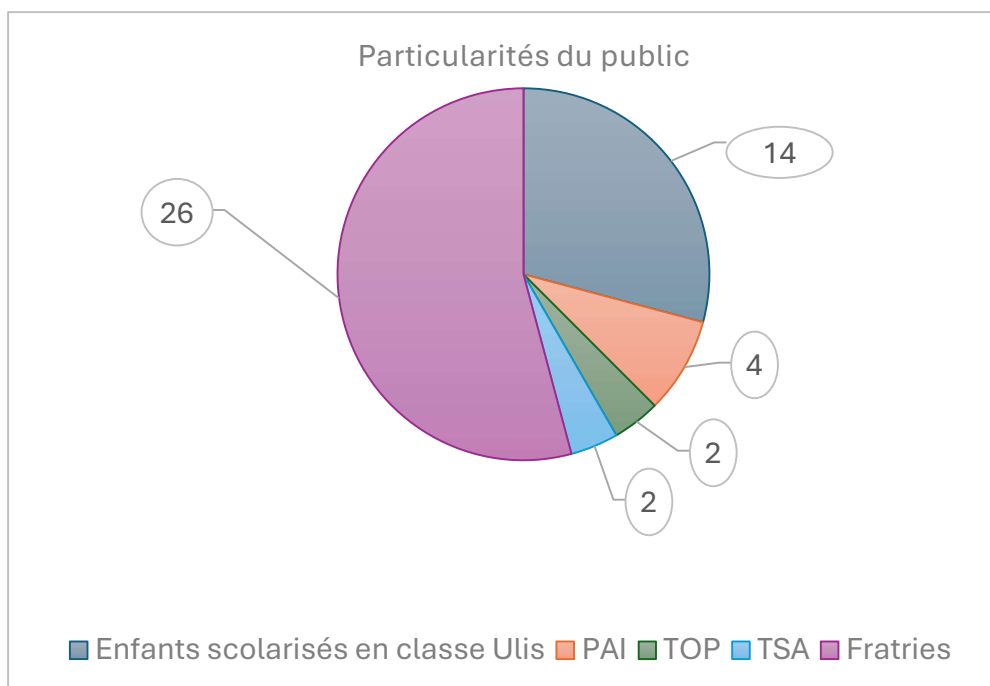
f) Le public accueilli

- De 2 ans ½ scolarisé à 11 ans en période scolaire
- De 3 ans à 12 ans en alsh

Du 1^{er} janvier 2025 au 3 juillet 2025 (140 enfants inscrits)



Du 1^{er} septembre 2025 au 31 décembre 2025 (145 enfants inscrits)



Avec l'ouverture d'une 2^{ème} classe ULIS à l'école élémentaire de Bouxwiller à la rentrée de septembre 2025, les demandes ont été plus importantes. Les PAI concernent des enfants qui ont des allergies et/ou intolérances alimentaire.

g) La structure de Dossenheim-sur-Zinsel

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE DOSENHEIM/ZINSEL

2 rue de l'École - 67330 DOSENHEIM/ZINSEL

☎ 06.12.78.52.31

✉ peri.dossenheim@agf67.fr

L'accueil périscolaire a ouvert ses portes en janvier 2005, permettant initialement l'accueil des enfants de Dossenheim/Zinsel, ainsi que ceux de Neuwiller/Saverne. Depuis sa création, il n'a cessé d'évoluer.

En 2023, la création du RPI du Piémont des Vosges du Nord, regroupant désormais les communes de Dossenheim/Zinsel, Neuwiller-lès-Saverne, Hattmatt et Weiterswiller, a entraîné une augmentation des besoins d'accueil. Ainsi, à partir de septembre 2025, la capacité d'accueil est passée de 62 à 80 places.

h) Les locaux

Afin de garantir un accueil de qualité, nous disposons de différents espaces :

- Une salle de restauration pour les enfants de plus de 6 ans
- Une salle de restauration pour les enfants de moins de 6 ans
- Une salle d'activité pour les enfants de plus de 6 ans
- Des sanitaires pour les enfants de plus de 6 ans
- Des sanitaires pour les enfants de moins de 6 ans
- Une salle de motricité mutualisée avec l'école
- Une salle de repos mutualisée avec l'école
- Une cuisine
- Un bureau
- Des espaces de stockage
- Une cour et des espaces extérieurs mutualisés avec l'école

Depuis la rentrée de septembre, se sont ajoutées :

- Une salle d'activité pour les moins de 6 ans
- Une salle d'activité pour les plus de 6 ans

i) Les horaires d'ouverture

L'accueil périscolaire de Dossenheim/Zinsel est ouvert en temps scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h30 à 18h30, ainsi que sur certaines périodes de petites et grandes vacances de 8h à 18h.

j) La capacité d'accueil

Nous disposons d'une capacité d'accueil de 62 places, soit 20 places pour les enfants de moins de 6 ans et 42 places pour les enfants de plus de 6 ans. Depuis le 1er septembre 2025,

nous disposons d'une capacité d'accueil de 80 places. Nous proposons aux familles un accueil régulier ou occasionnel, selon leurs besoins.

À ce jour, les locaux permettent un accueil de 30 enfants de moins de 6 ans et de 50 enfants de plus de 6 ans.

Un double service est en place sur le temps de la pause méridienne, permettant ainsi aux enfants de prendre le repas dans des conditions optimales.

k) Le public accueilli

Pendant le temps scolaire, l'accueil concerne les enfants domiciliés sur le territoire de Hanau-la-Petite-Pierre et faisant partis du RPI, Le Piémont des Vosges du Nord (Dossenheim/Zinsel, Neuwiller/Saverne, Weiterswiller).

Pour les accueils de loisirs, l'offre est ouverte à tous, quelle que soit la commune d'origine.

La tranche d'âge des enfants accueillis est de 3 à 11 ans.

l) La structure d'Ingwiller

Périscolaire d'Ingwiller
2A rue des Fleurs 67340 Ingwiller
03.88.89.33.53 / 06.43.28.71.80
peri.ingwiller@agf67.fr

Depuis janvier 2008, l'AGF gère l'accueil périscolaire d'Ingwiller sur les temps scolaires, les mercredis et les vacances scolaires. Depuis son ouverture, le périscolaire a été étendu et modernisé au fil des années. Une extension de ses locaux de 712m² a été inaugurée en 2025.

m) Les locaux

Le périscolaire comprend un espace dédié aux enfants accueillis en maternelle et un espace dédié aux élémentaires.

➤ **Périscolaire maternelle :**

- Un sas d'entrée
- Un espace de restauration pour les repas et les goûters
- Deux espaces d'activités afin de diversifier les animations (l'un étant utilisé comme réfectoire pendant la première heure du temps méridien)
- Deux salles de sieste
- Une pièce de rangement pour le matériel pédagogique, accessible directement depuis les espaces d'activités
- Un bloc sanitaire équipé d'une douche
- Un toilette avec accès PMR
- Un toilette adulte
- Un bureau
- Un vestiaire pour le personnel
- Un local de rangement pour le ménage

Nous avons la possibilité d'utiliser la cour maternelle de l'école et la salle de motricité.

Une cuisine jouxte les réfectoires maternel et élémentaire, suivie d'un local à poubelles ainsi que d'un local de rangement.

➤ **Périscolaire élémentaire :**

À l'étage :

- Un sas d'entrée
- Un espace de restauration pour les repas et les goûters
- Deux espaces d'activités afin de diversifier les animations
- Une pièce de rangement pour le matériel pédagogique, accessible directement depuis les espaces d'activités
- Deux blocs sanitaires filles/garçons
- Une salle destinée aux animateurs pour les pauses, les réunions ou le temps de préparation
- Un vestiaire pour le personnel
- Une salle équipée d'une douche
- Une buanderie

Au rez-de-chaussée :

- Deux espaces d'activités afin de diversifier les animations
- Un espace d'activité accueillant les enfants se restaurant au collège sur le temps méridien (non déclaré à la DDJSCS)
- Une pièce de rangement pour le matériel pédagogique accessible directement des espaces d'activités
- Deux blocs sanitaires filles/garçons

n) Les horaires d'ouverture

➤ **Périscolaire**

Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h35 et de 16h15 à 18h30. En temps périscolaire, les enfants peuvent être accueillis de façon régulière ou de façon occasionnelle, sur le temps méridien ou le soir.

➤ **Accueil des mercredis récréatifs**

Nous proposons des accueils adaptés aux besoins des familles, avec différentes formules possibles :

- **Journée complète (8h – 18h)**
Accueil : de 8h à 9h
Départ : de 16h30 à 18h
- **Matinée sans repas (8h – 12h)**
Accueil : de 8h à 9h
Départ : de 11h50 à 12h
- **Matinée avec repas (8h – 13h30/14h)**
Accueil : de 8h à 9h
Départ : de 13h30 à 14h
- **Après-midi avec goûter (13h30/14h – 18h)**
Accueil : de 13h30 à 14h
Départ : de 16h30 à 18h

- **Après-midi avec repas et goûter (12h – 18h)**

Accueil : de 11h50 à 12h

Départ : de 16h30 à 18h

Ces temps d'accueil sont organisés afin de respecter le rythme des enfants et de proposer des temps éducatifs, ludiques, de détente et de restauration dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Vacances scolaires

Les enfants ont pu être accueillis sur le site d'Ingwiller du 17 au 21 février, du 21 juillet au 1^{er} août et du 27 au 31 octobre, de 8h à 18h. En ALSH, les enfants sont accueillis sur une semaine complète.

Fermetures annuelles

La structure est fermée durant les vacances de fin d'année et la dernière semaine du mois d'août. Les structures d'Obermodern, de Bouxwiller ou de Dossenheim s'alternent pour accueillir les enfants de la HLPP lors des petites et grandes vacances scolaires.

o) La capacité d'accueil

La structure est agréée par la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

L'effectif maximal autorisé est de :

- 70 enfants de moins de 6 ans
- 75 enfants de plus de 6 ans

En temps périscolaire, sur le temps méridien, l'annexe peut accueillir jusqu'à 25 enfants supplémentaires se restaurant au collège.

Les mercredis, la capacité d'accueil de la structure est identique à celle du périscolaire, conformément aux agréments délivrés par les services compétents et dans le respect de la réglementation en vigueur relative aux accueils collectifs de mineurs (ACM).

En Accueil de Loisirs, la structure peut accueillir jusqu'à 50 enfants.

p) Le public accueilli

La structure accueille des enfants âgés **de 3 à 12 ans**, scolarisés de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

Le public accueilli est composé d'enfants fréquentant les temps périscolaires du midi et/ou du soir.

Les enfants présentent des besoins variés, liés à leur âge, leur rythme de développement et à leur journée scolaire : besoins de repos, de dépense physique, d'autonomie...

L'équipe veille ainsi à proposer des activités variées et modulables, permettant de répondre aux attentes du plus grand nombre et alternent entre des temps calmes, des activités créatives et des activités plus dynamiques, afin que chacun puisse trouver sa place.

Ces propositions favorisent le bien-être des enfants, la cohésion du groupe et le respect des différences, tout en faisant du temps périscolaire un moment de détente et de plaisir complémentaire au temps scolaire.

q) La structure d'Obermodern-Zutzendorf

Périscolaire d'Obermodern-Zutzendorf

3, Chemin du Sable

67330 OBERMODERN-ZUTZENDORF

peri.obermodern@agf67.fr

03.88.90.88.19 ou 07.69.27.21.29

Créé en 2005, le périscolaire a accueilli jusqu'à 62 enfants. Il a été géré la première année par la FDMJC, puis par l'AGF depuis 2006 jusqu'à aujourd'hui. En 2020, l'agrandissement du périscolaire a été décidé. S'en sont suivis 18 mois de travaux d'extension. Pendant ce temps, les enfants furent accueillis au Centre Culturel d'Obermodern, situé juste à côté. Le périscolaire d'Obermodern a ainsi fusionné avec le périscolaire de Kirrwiller, et accueille depuis le 2 janvier 2022 jusqu'à 120 enfants.

r) Les locaux

Le périscolaire est réparti comme tel :

- 2 salles de restauration (1 salle -6ans / 1 salle +6ans). Nous fonctionnons en deux services le midi.
- 1 cuisine
- 2 salles d'activités -6ans : Une salle est principalement consacrée aux activités manuelles, l'autre aux jeux et jouets.
- 2 salles d'activités +6ans : Une salle est principalement consacrée aux activités manuelles, devoirs et jeux de société/construction ; l'autre
- 1 salle de repos. A la fois espace de lecture, salle de repos et salle de sieste lors des ALSH.
- 1 bureau
- 1 salle de réunion
- 3 blocs sanitaires (dont 1 adulte) + 1 douche
- Des espaces de rangement
- 1 cour extérieure
- 1 accès ascenseur PMR
- 1 buanderie
- 1 local poubelle

s) Les horaires d'ouverture

Le périscolaire d'Obermodern-Zutzendorf accueille en période scolaire les enfants du lundi au vendredi (hors mercredis) de 11h40 à 13h40 et de 16h20 à 18h30. Il est ouvert pour les vacances scolaires de 8h à 18h, en alternance avec les différents sites du territoire (Bouxwiller, Dossenheim-sur-Zinsel, Ingwiller). Un accueil est proposé les mercredis sur les sites d'Ingwiller et de Petersbach. Il n'y a pas d'accueil les week-ends, jours fériés, vacances de Noël et la dernière semaine du mois d'août, correspondant à la pré-rentrée des enseignants.

t) La capacité d'accueil

L'accueil est prévu pour 120 enfants maximum par période. La majorité des familles choisissent un accueil régulier pour l'année (environ 80%). Quelques familles décident d'un planning adapté aux variations de leur travail (métiers à horaires variables) (environ 15%), et une minorité inscrit leurs enfants sur une poignée de jours à l'année (environ 5%).

Si le midi la capacité maximale est souvent atteinte, le soir varie entre 40 et 50 enfants en moyenne.

u) Le public accueilli

Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 12 ans. Ils vont de la première section de maternelle au CM2.

Sur le temps du midi, les enfants sont issus de 3 RPI différents :

- Le RPI du Soultzbach, qui concerne les écoles de Menchhoffen (maternelles et élémentaires), Uttwiller (élémentaires), Niedersoultzbach (élémentaires)
- Le RPI de Schalkendorf (maternelles et élémentaires), Busswiller (élémentaires), Ringendorf (maternelles et élémentaires)
- Le RPI d'Obermodern (maternelles et élémentaires) et de Zutzendorf (élémentaires).

Certains enfants sont également issus des communes aux alentours (Kirrwiller, Obersoultzbach...)

Les enfants se succèdent le temps du midi sur deux services : tous les enfants mangent au premier service (car transport en bus nécessaire), sauf les élémentaires d'Obermodern qui déjeunent au second service.

a) La structure de Petersbach

L'AGF assure la gestion de l'accueil périscolaire de Petersbach depuis septembre 2025, sur les temps scolaires ainsi que les mercredis récréatifs.

La structure est implantée au 1 rue Principale, 67290 Petersbach. Elle est joignable par téléphone au 03.69.61.40.67 et par courriel à l'adresse peri.petersbach@agf67.fr.

Dans le cadre de la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) basé à Petersbach, l'accueil périscolaire reçoit des enfants âgés de 3 à 12 ans, scolarisés au sein du regroupement scolaire.

En période scolaire, la structure accueille des enfants issus de huit communes : Frohmuhl, Hinsbourg, La Petite Pierre, Lohr, Petersbach, Schoenbourg, Struth et Tieffenbach. Nous accueillons également les enfants sur les temps du mercredi.

b) Les locaux

Le périscolaire est situé dans le même bâtiment que l'école. Cette proximité permet une transition douce entre les temps scolaire et périscolaires, limite les déplacements et contribue à la sécurité et au confort des enfants. Elle favorise également le travail en cohérence avec l'équipe enseignante et le partage des locaux.

- Un sas d'entrée
- Un bureau
- Deux espaces de restauration pour les repas et les goûters, scindés entre les moins de 6 ans et les plus de 6 ans
- Quatre espaces d'activités afin de diversifier les animations (2 espaces pour les moins de 6 ans et 2 espaces pour les plus de 6 ans)
- Une salle de sieste
- Une salle pour l'équipe d'animation
- Deux blocs sanitaires (filles/garçons) mutualisé avec l'école pour les élémentaires
- Un bloc sanitaire pour les maternelles
- Un vestiaire pour le personnel avec toilette et douche

- Une buanderie
- Une cuisine
- Un local poubelle

Nous avons la possibilité d'utiliser la cour de l'école ainsi que leur salle de motricité. À côté de la structure, nous disposons d'une aire de jeu, d'un terrain de football, d'une salle polyvalente ainsi que de la bibliothèque municipale.

c) Les horaires d'ouverture

Les horaires d'accueil varient selon les périodes de l'année.

En période périscolaire, la structure accueille les enfants de 11h40 à 13h25 et de 16h35 à 18h30.

Les mercredis, l'accueil est assuré de 8h à 18h. La structure ne propose pas d'accueil pendant les vacances scolaires. Elle est également fermée lors des fermetures annuelles, notamment en été, à Noël et les jours fériés.

d) La capacité d'accueil

L'accueil collectif éducatif de mineurs de Petersbach prend en charge les enfants scolarisés au sein du groupe scolaire communal et ayant préalablement un dossier d'inscription complété. La capacité maximale d'accueil ne pourra dépasser 80 enfants présents (déclaration auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse du Sport et la Cohésion Social). La structure propose plusieurs types d'accueil : régulier, occasionnel et sur planning. Durant le temps du midi, les enfants sont répartis par tranche d'âge. Les enfants de maternelle sont encadrés par trois animatrices, tandis que les enfants de l'élémentaire sont pris en charge par deux animatrices.

e) Le public accueilli

Le public accueilli se compose d'enfants âgés de 3 à 12 ans. Certains enfants peuvent avoir des besoins spécifiques. Certains font partie de fratries, tandis que d'autres vivent dans des familles monoparentales ou recomposées.

f) La structure de Wingen-sur-Moder

Périscolaire de Wingen-sur-Moder
29 A rue de Zittersheim, 67290 Wingen-sur-Moder
03.69.61.30.50
peri.wingen@agf67.fr

Historique de la structure

Le périscolaire de Wingen-sur-Moder a été créé en septembre 2024 dans le cadre d'une délégation de service public, confiée à l'AGF du Bas-Rhin. Cette création répond à la volonté de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre de structurer et de développer une offre d'accueil périscolaire conforme aux besoins des familles du territoire.

La structure s'inscrit dans le respect de la réglementation en vigueur relative aux accueils collectifs de mineurs et bénéficie des agréments nécessaires à son fonctionnement. Elle œuvre en partenariat avec la commune, le Collège Suzanne Laliue Haviland, les établissements scolaires et les acteurs locaux, afin d'assurer une continuité éducative entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Depuis son ouverture, le périscolaire de Wingen-sur-Moder poursuit l'objectif de proposer un accueil sécurisé, éducatif et de qualité, favorisant le bien-être, l'autonomie et la socialisation des enfants accueillis.

g) Les locaux

Depuis le 2 septembre 2024, le périscolaire bénéficie de :

- Une salle d'activités pour les moins 6 ans
- Deux salles d'activités pour les plus de 6 ans
- Une salle de repos
- Un bureau
- Une salle de réunion
- Trois blocs sanitaires et une douche
- Une cour extérieure
- Deux salles d'archives
- Une buanderie

h) Les horaires d'ouverture

La structure périscolaire de Wingen-sur-Moder organise ses accueils en fonction du calendrier scolaire et des besoins des familles, dans le respect de la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

1) Accueil périscolaire (période scolaire) L'accueil périscolaire est assuré les jours de classe

- Le midi de 12h à 13h40
- Le soir de 16h20 à 18h30

Ces temps d'accueil s'articulent autour des horaires scolaires et proposent des temps éducatifs, de détente et de restauration adaptés au rythme des enfants.

2) Accueil du mercredi : la structure de Wingen-sur-Moder est fermée le mercredi. Toutefois, afin de garantir une continuité de service sur le territoire, l'accueil des enfants le mercredi est assuré par les structures périscolaires suivantes : Ingwiller et Petersbach

Les familles peuvent inscrire leurs enfants dans l'une de ces structures selon les modalités définies par l'organisateur.

3) Accueil durant les vacances scolaires : la structure de Wingen-sur-Moder est fermée durant les vacances scolaires. L'accueil est organisé en relais par les structures du territoire situées à Obermodern, Ingwiller, Bouxwiller et Dossenheim-sur-Zinsel, garantissant une continuité d'accueil sur l'ensemble des périodes de vacances.

4) Fermetures annuelles : La structure de Wingen-sur-Moder est fermée :

- Tous les mercredis
- Durant les vacances scolaires
- Les jours fériés

Les familles sont informées, dans les délais requis, des périodes de fermeture ainsi que des structures relais.

i) La capacité d'accueil

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil de la structure périscolaire de Wingen-sur-Moder est définie conformément aux agréments délivrés par les services compétents et dans le respect de la réglementation en vigueur relative aux accueils collectifs de mineurs.

La structure est agréée par la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. L'effectif des mineurs accueillis (maximum pour un jour), est de 30 enfants de moins de 6 ans et 50 places pour les enfants de plus de 6 ans.

Type d'accueil

La structure propose :

- Un accueil régulier, destiné aux enfants inscrits de manière continue sur les temps périscolaires ;
- Un accueil occasionnel, permettant de répondre à des besoins ponctuels des familles, dans la limite des places disponibles.

L'accueil d'urgence peut être envisagé de manière exceptionnelle, sous réserve des capacités d'accueil et après validation par la direction.

Répartition par tranches d'âge

La structure accueille des enfants scolarisés en école maternelle et en école élémentaire. L'organisation de l'accueil et des activités tient compte des besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, afin de garantir un accompagnement adapté au développement et au rythme de chaque enfant.

j) Le public accueilli

Tranche d'âge des enfants accueillis

La structure périscolaire de Wingen-sur-Moder accueille des enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire, âgés de 3 à 12 ans.

Particularités du public

Le public accueilli est diversifié et reflète la population du territoire. La structure reçoit notamment :

- Des fratries, favorisant la continuité et le lien familial au sein de l'accueil
- Des enfants issus de familles monoparentales ou recomposées
- Des enfants présentant des besoins spécifiques, qu'ils soient d'ordre éducatif, médical ou liés à un handicap.

Dans une démarche inclusive, l'équipe éducative veille à adapter l'accueil, l'organisation et les activités aux besoins de chaque enfant, en lien avec les familles et, le cas échéant, avec les partenaires concernés, dans le respect du cadre réglementaire et des capacités de la structure.

k) La restauration

Les repas sont livrés par Cuisine Centrale du Pays de Bitche 5 rue St Barbe 57230 Bitche. La livraison des repas, équilibrés, locaux et bio (1x par semaine) est faite en liaison froide. La centrale doit se conformer aux réglementations. Cette méthode présente plusieurs avantages :

- Une sécurité alimentaire : le refroidissement rapide permet de limiter la prolifération des bactéries garantissant ainsi des repas plus sûrs pour les enfants
- Une conservation prolongée : les repas en liaison froide peuvent être stockés plus longtemps ce qui offre une plus grande flexibilité pour la gestion du stock et la distribution
- Une flexibilité dans la distribution, une préservation des qualités

Les menus de la semaine sont diffusés sur notre page Facebook et affichés à l'entrée de la structure. Les goûters sont généralement fournis par le traiteur, mais nous aimons parfois les préparer avec les enfants, ce qui devient un moment convivial et éducatif.

Au quotidien, nous encourageons les gestes éco-responsables : les enfants participent au tri des déchets grâce à nos poubelles de tri, et nous utilisons des conteneurs pour les biodéchets afin de réduire notre impact sur l'environnement.

l) Le personnel

Les professionnels constituent une véritable richesse pour nos structures périscolaires. Par leurs parcours, leurs diplômes, leurs expériences et leurs compétences complémentaires, ils contribuent chaque jour à proposer aux enfants un accueil de qualité, sécurisant, bienveillant et adapté à leurs besoins.

La diversité des profils permet de croiser les savoir-faire et les expériences : BAFD, BAFA, BPJEPS, CAP AEPE, PSC, SST ainsi que différentes expériences dans l'animation, l'éducation, le sport, la culture ou encore l'accompagnement des enfants. Cette complémentarité enrichit les projets pédagogiques et favorise la mise en place d'activités variées et adaptées aux différents âges. L'expérience acquise au fil des années constitue également un véritable atout. Elle permet aux équipes de mieux appréhender les besoins des enfants, de gérer les situations du quotidien, de s'adapter aux imprévus et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles.

Au-delà des diplômes, c'est surtout l'engagement, la motivation, les qualités humaines et la capacité à travailler en équipe qui font la force de nos structures. Chaque professionnel apporte sa personnalité, ses compétences et ses idées, contribuant ainsi à une dynamique collective au service des enfants et des familles. Des équipes qualifiées, expérimentées et complémentaires, réunies autour d'une même ambition : accompagner chaque enfant dans son épanouissement, son autonomie et son développement.

II. La fréquentation

a) Le Pays-de-Hanau-La-Petite-Pierre

La Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP) constitue un territoire à la fois rural, dynamique et riche de sa diversité. Créée le 1er janvier 2017 à la suite de la fusion des Communautés de communes du Pays de Hanau et du Pays de La Petite Pierre, elle regroupe aujourd'hui 38 communes et 4 communes associées, sur un territoire d'environ 353 km² comptant près de 26 700 habitants.

Situé au nord-ouest du Bas-Rhin, dans la Collectivité européenne d'Alsace et au sein de la région Grand Est, le territoire bénéficie d'une situation géographique privilégiée, à environ 45 minutes de Strasbourg et à proximité de l'Allemagne. Cette position lui permet de conjuguer les atouts d'un territoire rural avec la proximité de pôles urbains et économiques importants.

La CCHLPP présente une grande diversité de paysages, allant de la plaine aux plateaux en passant par le massif des Vosges du Nord. 24 communes sont intégrées au Parc naturel régional des Vosges du Nord, ce qui témoigne de la richesse environnementale et paysagère du territoire. Cette proximité avec la nature constitue un véritable support pour les actions éducatives, notamment autour de l'environnement, de la biodiversité et de la découverte du patrimoine naturel.

Le territoire s'appuie également sur un patrimoine historique, culturel et architectural particulièrement riche, avec des villages, châteaux, musées, équipements culturels et espaces naturels qui participent à son identité. Les trois principaux bourgs-centres que sont Bouxwiller, Ingwiller et Wingen-sur-Moder jouent un rôle structurant dans la vie locale et dans l'accès aux services pour les habitants.

Un territoire aux multiples identités

La diversité de la CCHLPP constitue une richesse mais représente également un enjeu en matière de mobilité, d'accès aux services et de maintien d'une offre de proximité. Les habitants vivent dans des communes de tailles très différentes, certaines très rurales et d'autres davantage structurées autour des bourgs-centres.

Dans ce contexte, les structures périscolaires AGF occupent une place importante dans la vie du territoire. Présentes au plus près des familles, elles participent à l'équilibre entre vie familiale, vie professionnelle et vie scolaire. Elles constituent également des espaces de proximité favorisant la socialisation, l'autonomie et l'épanouissement des enfants.

L'action des structures AGF s'inscrit ainsi pleinement dans les caractéristiques du territoire : un territoire rural, mais vivant ; riche de son patrimoine et de son environnement ; composé de communes aux réalités différentes mais réunies autour d'une volonté commune de développer des services adaptés aux habitants et aux familles.

Une richesse territoriale au service des projets éducatifs

Cette diversité offre aux équipes pédagogiques de nombreuses possibilités pour construire des projets en lien avec le territoire : découverte du patrimoine local, sensibilisation à l'environnement, sorties nature, rencontres avec les acteurs locaux, découverte des traditions alsaciennes, pratiques culturelles, sportives et artistiques.

Les enfants sont ainsi amenés à découvrir leur environnement proche, à comprendre l'histoire et les particularités de leur territoire et à devenir progressivement acteurs de celui-ci. La CCHLPP constitue donc un territoire riche et contrasté, où les structures périscolaires AGF jouent un rôle essentiel de proximité. Par leurs actions quotidiennes, elles contribuent à

créer du lien entre les enfants, les familles, les écoles, les communes et les différents partenaires, participant ainsi pleinement à la dynamique éducative et sociale de Hanau-La Petite Pierre.

b) Situation économique de la CCHLPP

Le territoire de la CCHLPP présente une économie relativement diversifiée, reposant à la fois sur l'industrie, le commerce et les services, la construction, l'artisanat, l'agriculture ainsi que les activités liées au tourisme. Cette diversité constitue un véritable atout pour le territoire, même si celui-ci reste confronté à plusieurs fragilités structurelles.

L'économie locale s'appuie notamment sur un tissu important de petites entreprises et d'artisans. Fin 2024, 78 % des établissements employeurs comptaient entre 1 et 9 salariés. Le commerce, les transports et les services représentent plus de la moitié des établissements, tandis que l'industrie conserve un poids important dans l'emploi local.

Le territoire dispose également d'un secteur industriel significatif, qui représente environ 26,5 % des emplois en 2023, ainsi que d'un secteur de la construction dynamique. Les activités liées au commerce, aux services, à l'administration, à l'enseignement, à la santé et à l'action sociale constituent également des piliers importants de l'économie locale.

Cependant, plusieurs enjeux doivent être pris en compte. Le territoire connaît depuis plusieurs années une baisse progressive de sa population, passée d'environ 27 600 habitants en 2017 à 26 577 en 2025. Cette évolution peut entraîner des conséquences sur le renouvellement de la population active, la fréquentation des commerces et services et, plus largement, sur l'attractivité du territoire.

Le marché de l'emploi demeure néanmoins relativement actif, avec 8 151 emplois localisés sur le territoire en 2023 et un taux de chômage de 8 % des 15-64 ans. Le nombre d'emplois est resté globalement stable sur la période récente, ce qui témoigne d'une certaine résistance de l'économie locale malgré les évolutions démographiques et économiques.

Un autre élément positif réside dans la dynamique entrepreneuriale : 262 entreprises ont été créées en 2025, auxquelles s'ajoutent 299 créations d'établissements. Ces créations concernent notamment les services, les activités spécialisées, le commerce, l'hébergement-restauration et l'industrie.

En résumé, le territoire de la CCHLPP bénéficie d'une économie diversifiée et d'un tissu entrepreneurial particulièrement présent, mais il doit composer avec des enjeux démographiques, le maintien des commerces et services de proximité, le renouvellement des actifs et la nécessité de renforcer son attractivité. L'enjeu pour les prochaines années sera donc de soutenir l'activité économique tout en maintenant les services essentiels à la population, notamment dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de la mobilité, de la santé et de l'accompagnement des familles.

Dans ce contexte, les structures périscolaires et extrascolaires jouent également un rôle économique et social important : elles permettent aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale, contribuent à l'attractivité des communes et participent au maintien des familles sur le territoire. Elles constituent ainsi un véritable service de proximité au service du développement territorial. (Sources INSEE)

c) Les familles accueillies au sein de nos structures périscolaires

La très grande majorité des familles accueillies réside sur le territoire de la CCHLPP, ce qui confirme l'ancrage local de nos structures périscolaires. Quelques familles provenant de communes extérieures sont également accueillies, principalement en raison de la scolarisation de leur enfant en classe ULIS, leur permettant ainsi de bénéficier de notre accueil périscolaire. Cette diversité, bien que limitée, témoigne de la capacité de nos structures à répondre aux besoins spécifiques des enfants et des familles, au-delà des seules limites géographiques du territoire.

d) Les enfants accueillies au sein de nos structures

Structure de Bouxwiller

La fréquentation moyenne de janvier à juillet 2025 (récépissé 62 places)

Lundi Midi	Lundi Soir	Mardi Midi	Mardi Soir	Jeudi Midi	Jeudi Soir	Vendredi midi	Vendredi Soir
62	32	62	27	62	31	62	19
100%	52%	100%	43%	100%	50%	100%	31%

Annexe maternelle

Lundi Midi	Mardi Midi	Jeudi Midi	Vendredi midi
28	28	28	27

La fréquentation moyenne de septembre à décembre 2025 (récépissé 120 places)

Lundi Midi	Lundi Soir	Mardi Midi	Mardi Soir	Jeudi Midi	Jeudi Soir	Vendredi midi	Vendredi Soir
84	32	94	28	93	32	88	20
70%	27%	78%	23%	77%	27%	73%	17%

Structure de Dossenheim-sur-Zinsel

Moyennes des fréquentations de janvier à juin (capacité d'accueil de 62 places)
94 enfants inscrits

Lundi Midi	Lundi Soir	Mardi Midi	Mardi Soir	Jeudi Midi	Jeudi Soir	Vendredi midi	Vendredi Soir
53	25	56	31	58	27	57	23
85%	40%	90%	50%	93%	43%	92%	37%

Moyennes des fréquentations de septembre à décembre (capacité d'accueil de 80 places)

Lundi Midi	Lundi Soir	Mardi Midi	Mardi Soir	Jeudi Midi	Jeudi Soir	Vendredi midi	Vendredi Soir
59	25	62	27	65	22	65	20
74%	31%	77%	34%	81%	27%	81%	25%

Structure d'Ingwiller

Moyennes des fréquentations de janvier à juin (capacité d'accueil de 145 places)

	Lundi Midi	Lundi Soir	Mardi Midi	Mardi Soir	Jeudi Midi	Jeudi Soir	Vendredi midi	Vendredi Soir
	112	54	119	60	125	60	111	41
	77%	37%	82%	41%	86%	41%	76%	28%
Collège	25		25		25		25	

Moyennes des fréquentations de septembre à décembre (capacité d'accueil de 80 places)

	Lundi Midi	Lundi Soir	Mardi Midi	Mardi Soir	Jeudi Midi	Jeudi Soir	Vendredi midi	Vendredi Soir
	124	49	126	52	133	58	126	39
	85%	34%	87%	36%	92%	40%	87%	27%
Collège	25		25		25		25	

Structure d'Obermodern-Zutzendorf

Moyennes des fréquentations de janvier à juin (capacité d'accueil de 120 places)

Lundi Midi	Lundi Soir	Mardi Midi	Mardi Soir	Jeudi Midi	Jeudi Soir	Vendredi Soir	Vendredi Soir
108	48	111	39	107	40	107	33
90%	40%	92%	32%	89%	33%	89%	27%

Moyennes des fréquentations de septembre à décembre (capacité d'accueil de 120 places)

Lundi Midi	Lundi Soir	Mardi Midi	Mardi Soir	Jeudi Midi	Jeudi Soir	Vendredi midi	Vendredi Soir
107	46	116	42	111	42	111	36
89%	38%	97%	35%	92%	35%	92%	30%

Structure de Petersbach

Moyennes des fréquentations de septembre à décembre (capacité d'accueil de 80 places).

Ouverture de la structure le 1^{er} septembre 2025

Lundi Midi	Lundi Soir	Mardi Midi	Mardi Soir	Jeudi Midi	Jeudi Soir	Vendredi midi	Vendredi Soir
41	7	52	12	46	8	44	7
51%	9%	65%	15%	57%	10%	55%	9%

Structure de Wingen-sur-Moder

Moyennes des fréquentations de janvier à juin (capacité d'accueil de 80 places)

Lundi Midi	Lundi Soir	Mardi Midi	Mardi Soir	Jeudi Midi	Jeudi Soir	Vendredi Midi	Vendredi Soir
54	9	48	15	55	11	53	5
67%	11%	60%	19%	69%	14%	66%	6%

Moyennes des fréquentations de septembre à décembre (capacité d'accueil de 80 places)

Lundi Midi	Lundi Soir	Mardi Midi	Mardi Soir	Jeudi Midi	Jeudi Soir	Vendredi midi	Vendredi Soir
73	12	62	17	70	12	68	12
91%	15%	77%	21%	87%	15%	85%	15%

III. La pédagogie

a) Le projet éducatif

L'Association Générale des Familles souhaite offrir à l'enfant un cadre adapté à ses besoins et un lieu d'épanouissement qui favorise les apprentissages et la socialisation.

Ce lieu d'accueil doit permettre aux parents de concilier, en toute sérénité, vie familiale et vie professionnelle. Enfin, une attention particulière sera portée au soutien des parents, dans une démarche de coéducation et d'enrichissement mutuel entre professionnels et familles.

L'AGF développe, au sein de ses accueils de loisirs, des actions qui s'inscrivent dans les axes éducatifs suivants :

- La socialisation des enfants accueillis
- L'accession à une autonomie et au sens des responsabilités
- Le vivre ensemble
- L'intégration au groupe des enfants différents
- Le respect sous toutes ses formes
- L'accès aux activités culturelles et artistiques
- Les relations intergénérationnelles et la solidarité entre les générations
- L'accès aux activités physiques et sportives

b) Le thème de l'année de l'AGF - l'ART -

L'importance d'un thème commun

- **Cohérence et identité commune :**
Un thème unique fédère toutes les structures autour d'un objectif partagé. Ici, l'art devient un fil conducteur qui permet à tous les enfants et animateurs de se sentir connectés à un projet commun.
- **Développement créatif et expression personnelle :**
L'art encourage l'imagination, la créativité et l'expression des émotions. Les enfants peuvent explorer différents médias (peinture, musique, théâtre, danse...), ce qui enrichit leur développement personnel.
- **Renforcement des compétences transversales :**
Le projet artistique peut travailler la motricité fine, la collaboration, l'écoute, la communication et la résolution de problèmes.

Impact d'un projet commun

- **Cohésion entre les structures :**
Un projet commun permet aux enfants et aux équipes de partager des expériences, d'échanger des idées et de créer un sentiment d'appartenance à un réseau plus large.
- **Valorisation du travail des enfants :**
Les créations peuvent être exposées ou présentées à la communauté, ce qui valorise l'investissement des enfants et renforce leur confiance en eux.

- **Développement de la citoyenneté et du lien social :**

Participer à un projet commun encourage le respect des idées des autres, la coopération et le sentiment de contribuer à quelque chose de collectif.

- **Possibilité d'innovation pédagogique :**

Les animateurs peuvent expérimenter de nouvelles approches artistiques, interdisciplinaires, ou lier l'art à d'autres domaines (sciences, histoire, environnement).

En résumé

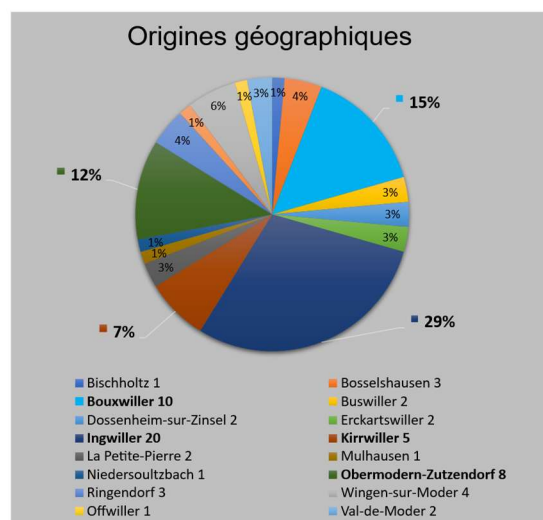
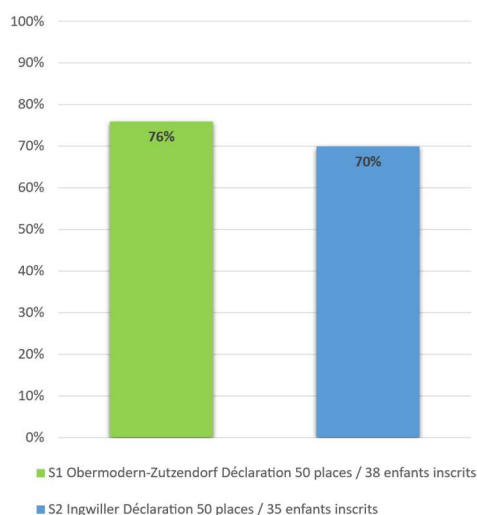
Un thème artistique commun dans les structures périscolaires crée un langage commun, favorise la créativité et l'expression, et peut avoir un impact positif sur le développement personnel, social et éducatif des enfants. Le projet commun devient un véritable outil de cohésion et de valorisation pour toute la communauté.

1. Vacances estivales

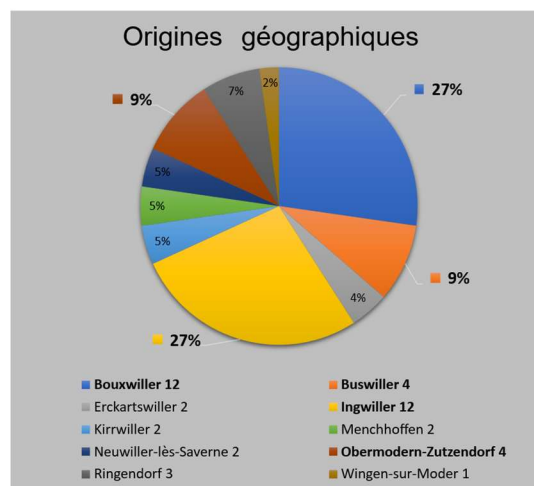
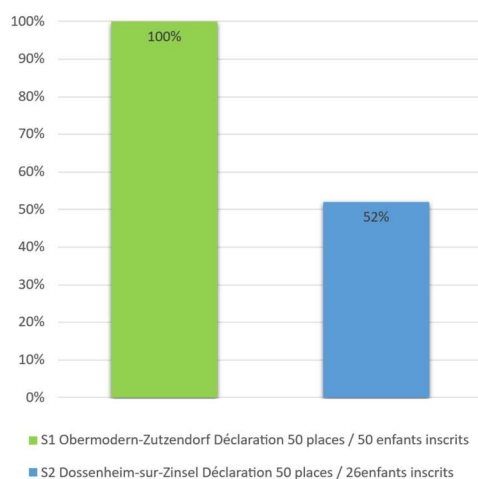
Nos ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ont pour principaux enjeux de contribuer au développement global de l'enfant tout en répondant aux besoins des familles et du territoire. Ils constituent un lieu éducatif complémentaire à l'école et à la famille, où l'enfant peut s'épanouir à travers des activités ludiques, culturelles et citoyennes favorisant l'autonomie, la socialisation et le respect des autres. Les ALSH jouent également un rôle social important en garantissant l'accueil de tous les enfants, en encourageant la mixité et l'inclusion, et en luttant contre les inégalités. La sécurité physique, morale et affective des enfants est au cœur de son fonctionnement, dans le respect du cadre réglementaire. Enfin, les ALSH reposent sur une organisation rigoureuse et un travail en partenariat avec les familles, les animateurs et les acteurs locaux, afin de proposer un projet pédagogique cohérent et adapté aux besoins du public accueilli.

Ci-dessous les fréquentations et origines géographiques des ALSH sur les différentes périodes de l'année et des mercredis récréatifs organisés sur l'année scolaire.

ALSH congés d'hiver 2025

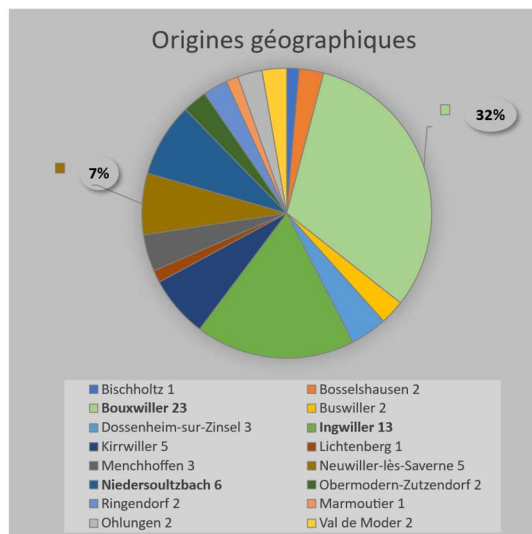
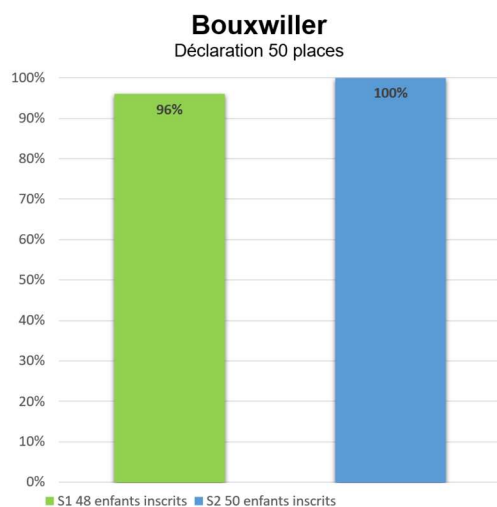


ALSH congés de printemps 2025

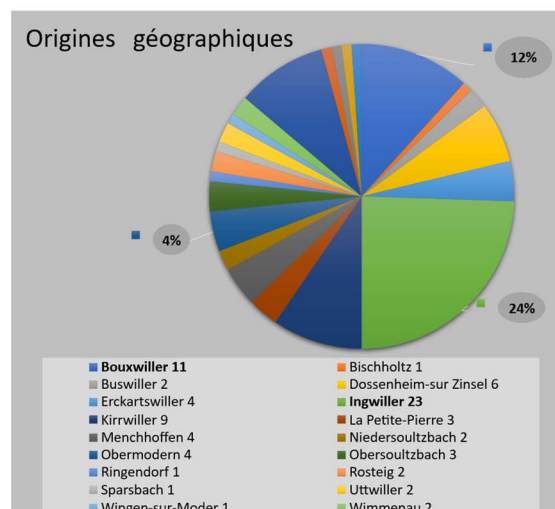
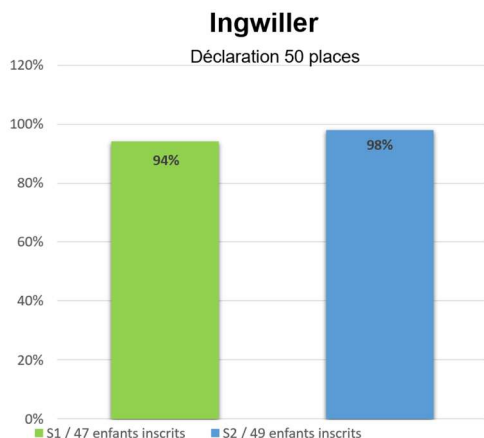


La fréquentation de l'ALSH est plus dynamique au printemps, avec une mobilisation particulièrement forte sur la première période. Les deux périodes montrent toutefois une bonne implantation territoriale, avec des familles principalement issues de la CCHLPP et une diversité des communes représentées. Le printemps confirme ainsi l'attractivité et la capacité de l'ALSH à répondre aux besoins des familles.

ALSH été 2025 du 7/7/2025 au 18/7/2025



ALSH été 2025 du 21/7/2025 au 1/8/2025

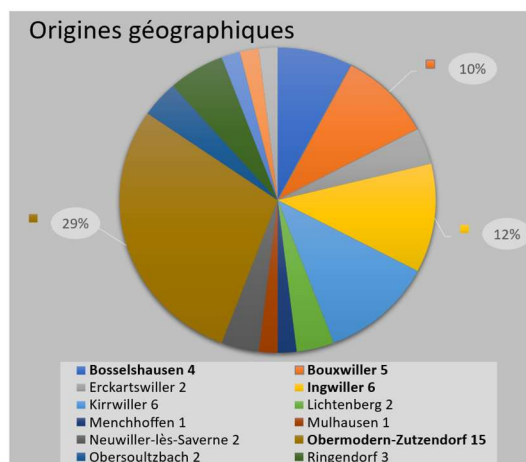
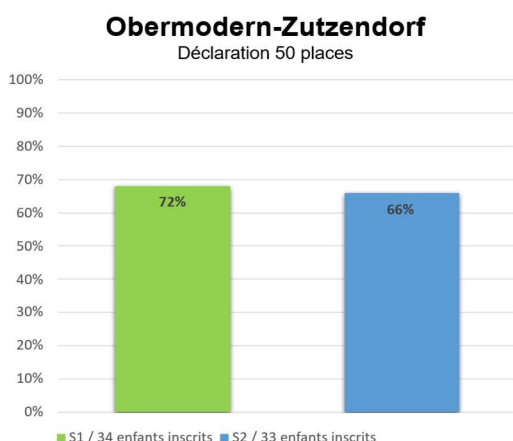


Le mois de juillet 2025 se caractérise par une très forte fréquentation des ALSH, avec des capacités d'accueil largement mobilisées sur l'ensemble des périodes. Cette dynamique traduit une réelle attractivité des structures et une réponse adaptée aux besoins des familles durant les vacances estivales.

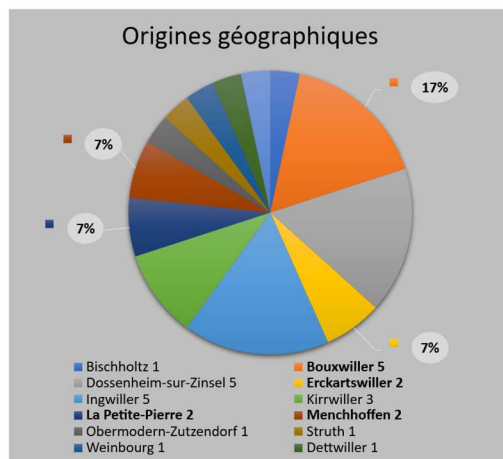
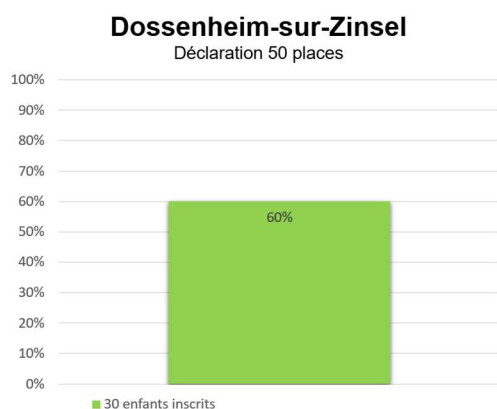
Les enfants accueillis sont issus de nombreuses communes du territoire de la CCHLPP, ce qui confirme le rayonnement territorial des ALSH, tout en accueillant ponctuellement des enfants provenant de communes extérieures.

Globalement, le mois de juillet témoigne donc d'une forte demande des familles, d'une bonne implantation territoriale et d'une capacité des équipes à répondre efficacement aux besoins d'accueil pendant la période estivale.

ALSH été 2025 du 4/8/2025 au 14/8/2025



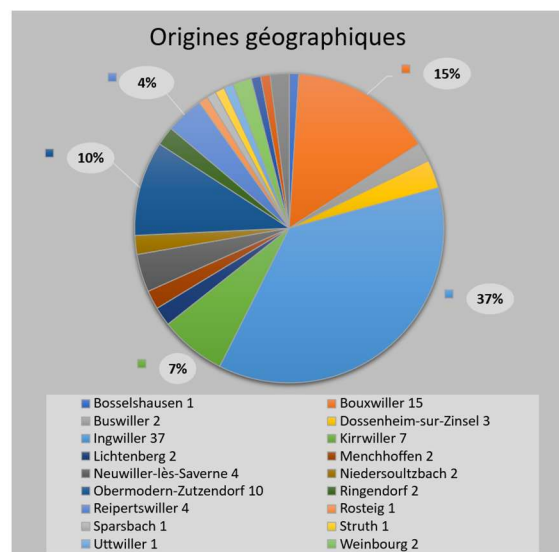
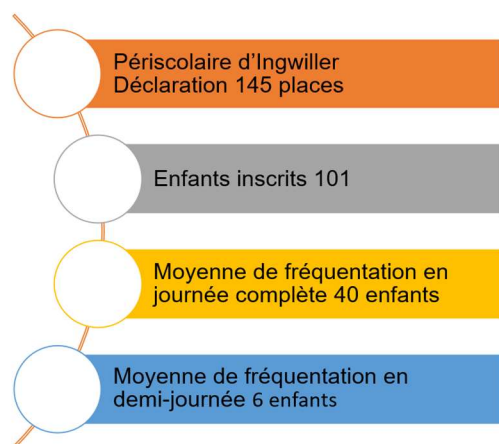
ALSH été 2025 du 18/8/2025 au 22/8/2025



Le mois d'août se caractérise par une fréquentation plus modérée, tout en restant satisfaisante au regard de la période estivale. Les familles accueillies proviennent de plusieurs communes du territoire, avec une diversité géographique qui confirme le rayonnement des structures. Cette période montre également la complémentarité des différents sites d'accueil, permettant de maintenir une offre ALSH adaptée aux besoins des familles durant l'ensemble de l'été.

La fréquentation des ALSH est plus soutenue en juillet qu'en août, période traditionnellement marquée par une baisse de la demande. Malgré ce recul estival, les structures restent bien fréquentées et attractives, avec une diversité des communes d'origine.

Mercredis récréatifs 2024/2025



Les mercredis récréatifs présentent une fréquentation régulière et une bonne attractivité, avec une diversité des communes d'origine des enfants. La majorité des familles accueillies est issue du territoire de la CCHLPP, confirmant l'ancrage local de la structure.

La fréquentation en journée complète reste privilégiée, tandis que l'accueil en demi-journée demeure plus limité. Ces résultats témoignent d'une offre adaptée aux besoins des familles, tout en laissant entrevoir des possibilités de développement de la fréquentation des mercredis récréatifs.

c) Soutien à la parentalité

- Des actions telles que les Cafés parents, conférences, groupes de paroles, ateliers parents-enfants... sont mises en place par les services de la CCHLPP. Nous restons en liens et diffusons les informations de ces actions sur notre page Facebook.

d) Actions sociales et inclusion

*L'accueil des enfants en situation de handicap constitue un enjeu majeur pour garantir **l'inclusion, le développement et le bien-être de l'enfant** au sein de la structure. Cela implique non seulement une adaptation de l'environnement et des pratiques pédagogiques, mais également une collaboration étroite avec les familles et les partenaires professionnels.*

Implication de l'équipe éducative

Nous jouons un rôle central dans l'accueil inclusif. Notre engagement repose sur plusieurs dimensions :

Notre posture professionnelle

- Nous adoptons une attitude **bienveillante et ouverte**, centrée sur les compétences de l'enfant.
- Nous reconnaissons nos propres limites et continuons à nous former pour améliorer l'accompagnement.

- Nous valorisons les réussites et les progrès de l'enfant, plutôt que de se focaliser sur ses difficultés.

Travail collaboratif

- Nous maintenons un **échange régulier** au sein de l'équipe sur les observations et les pratiques.
- Nous assurons une **cohérence des réponses éducatives** apportées à l'enfant.
- Nous définissons clairement les rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe.

Adaptation des pratiques

- Nous aménageons l'espace (depuis que nous sommes sur la nouvelle structure) pour **faciliter l'accessibilité et la sécurité**
- Nous adaptons les activités aux besoins spécifiques de l'enfant (supports, rythme, consignes)
- Nous proposons un accompagnement individualisé lorsque cela est possible tout en préservant l'inclusion dans le collectif

Formation et partenariats

- Nous participons à des formations sur le handicap et les besoins spécifiques
- Nous collaborons avec les **professionnels externes** (SESSAD, CREJ, Educatrices...)
- Nous prenons part aux réunions de suivi et aux démarches de coordination nécessaires

Accompagnement des familles

L'implication des familles est essentielle pour assurer une prise en charge cohérente et adaptée.

Accueil et écoute

- Nous instaurons un climat de **confiance dès le premier contact**
- Nous reconnaissons l'expertise des parents concernant leur enfant
- Nous prenons en compte leurs attentes et leur vécu pour ajuster l'accompagnement

Communication

- Nous maintenons des échanges **transparents et réguliers** sur le déroulement de la journée et le développement de l'enfant
- Nous valorisons les réussites et les progrès observés
- Nous adaptons les modalités de communication en fonction des besoins et contraintes des familles

Co-construction du projet d'accueil

- Nous élaborons, si nécessaire, un **plan d'accueil individualisé (PAI)** pour l'enfant
- Nous définissons des objectifs communs et les ajustons selon l'évolution de l'enfant
- Nous réévaluons régulièrement le projet avec la famille et les partenaires (si besoin)

Soutien à la parentalité

- Nous orientons les familles vers des ressources ou des services complémentaires si besoin
- Nous valorisons les compétences parentales et respecter leurs choix éducatifs
- Nous accompagnons les familles dans la compréhension et l'acceptation des besoins spécifiques de leur enfant

Conclusion

L'accueil des enfants en situation de handicap repose sur un engagement collectif, une adaptation constante des pratiques et un partenariat étroit avec les familles. Ces éléments permettent de favoriser l'inclusion, le bien-être et le développement global de l'enfant, tout en soutenant les familles dans leur rôle éducatif.

e) Les différents partenariats au sein de nos structures périscolaires

Les partenariats en périscolaire sont essentiels car ils permettent :

- ☞ d'enrichir les activités,
- ☞ d'assurer une cohérence éducative,
- ☞ de renforcer l'inclusion,
- ☞ de mobiliser les ressources locales,
- ☞ de développer les compétences professionnelles,
- ☞ de stimuler l'innovation.



IV. Le personnel

a) Les réunions

Les réunions d'équipe : un levier de qualité et de cohérence professionnelle

Au sein d'une structure périscolaire, les réunions d'équipe occupent une place essentielle dans le fonctionnement quotidien et dans la mise en œuvre du projet pédagogique. Elles constituent des temps privilégiés permettant aux professionnels de se rencontrer, échanger, transmettre, analyser et construire ensemble. Dans un contexte où les équipes accompagnent les enfants sur différents temps de la journée et de l'année, la communication et la coordination entre les

professionnels sont indispensables. Les réunions permettent ainsi de garantir une continuité éducative, une organisation cohérente et une prise en charge adaptée aux besoins des enfants et des familles.

Des temps de réunions adaptées aux besoins de la structure. Différents temps de réunion sont organisés tout au long de l'année afin de répondre aux enjeux de fonctionnement, d'organisation et d'accompagnement.

Les réunions de rentrée permettent de présenter les orientations de l'année, de rappeler le cadre de fonctionnement, les rôles et responsabilités de chacun, mais également de favoriser l'intégration des nouveaux professionnels. Elles constituent un premier temps permettant de construire une dynamique collective et de partager les objectifs de l'année.

Les réunions d'équipe régulières permettent de faire le point sur le fonctionnement de la structure, les effectifs, l'organisation des différents temps d'accueil, les difficultés éventuellement rencontrées et les besoins spécifiques des enfants. Elles sont également l'occasion de transmettre les informations importantes et d'anticiper les échéances à venir.

Les temps de préparation et de suivi des projets pédagogiques permettent aux équipes de réfléchir collectivement aux actions proposées aux enfants, de définir les objectifs, les moyens et l'organisation nécessaires à leur mise en œuvre. Ces échanges favorisent la cohérence des projets et permettent à chacun de contribuer en fonction de ses compétences et de ses idées.

Les bilans et temps d'évaluation permettent de prendre du recul sur les actions réalisées. Ils donnent la possibilité de mesurer ce qui a fonctionné, d'identifier les difficultés rencontrées et de rechercher collectivement des pistes d'amélioration. Cette démarche contribue à faire évoluer les pratiques professionnelles et à répondre au mieux aux besoins du public accueilli.

Un espace de communication et de transmission. La réunion constitue également un outil essentiel de transmission de l'information. Dans une structure où plusieurs professionnels interviennent sur différents temps, il est nécessaire que chacun dispose des informations utiles à l'accompagnement des enfants. Les échanges permettent notamment d'aborder les situations particulières, les besoins individuels, les relations entre enfants, les changements d'organisation ou encore les informations transmises par les familles et les partenaires, dans le respect du cadre professionnel et de la confidentialité.

Cette circulation de l'information permet d'éviter les incompréhensions, de renforcer la réactivité de l'équipe et d'assurer une meilleure continuité dans l'accompagnement.

Un espace de réflexion et de professionnalisation. Les réunions sont également de véritables temps de réflexion professionnelle. Elles permettent de questionner les pratiques, de confronter les points de vue et de rechercher collectivement des réponses adaptées aux situations rencontrées. Chaque professionnel peut être force de proposition et participer à la construction des solutions. Cette démarche favorise la responsabilisation, l'autonomie et la montée en compétences de chacun. La réunion devient ainsi un espace où l'équipe peut prendre du recul sur son quotidien, analyser les situations et faire évoluer ses pratiques dans une logique d'amélioration continue de la qualité d'accueil.

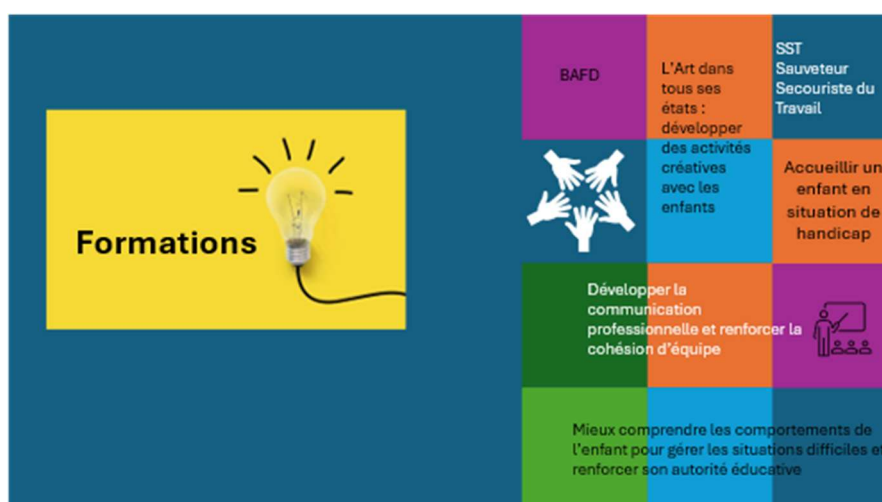
Un facteur de cohésion d'équipe. Au-delà des aspects organisationnels, les réunions jouent un rôle important dans la cohésion et la dynamique collective. Elles permettent de mieux se connaître, de reconnaître les compétences de chacun, de valoriser les initiatives et de partager

les réussites comme les difficultés. Elles contribuent à instaurer un climat de confiance, basé sur l'écoute, le respect et la coopération. Une équipe qui communique, qui partage ses expériences et qui construit ensemble est davantage en capacité de proposer aux enfants un cadre stable, sécurisant et bienveillant.

Une finalité commune : la qualité d'accueil de l'enfant

L'ensemble de ces temps de travail poursuit une même finalité : garantir un accueil de qualité et répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles. Les réunions permettent de maintenir une cohérence entre les différents professionnels, les différents temps d'accueil et les différents projets. Elles donnent du sens aux actions mises en place et permettent à l'équipe de rester attentive aux évolutions du public et du territoire. Ainsi, les réunions d'équipe constituent bien davantage qu'un temps administratif ou organisationnel. Elles représentent un véritable outil de management, de communication, de professionnalisation et de développement de la qualité éducative. Elles participent pleinement à la dynamique des structures périscolaires AGF et à la construction d'un projet partagé par l'ensemble des équipes.

b) Les formations



c) Les stagiaires

Accueillir des stagiaires en périscolaire, les bienfaits :

Pour les structures

- Apporte un regard neuf et des idées d'activités.
- Valorise les métiers de l'animation.
- Renforce la dynamique d'équipe.
- Crée un vivier de futurs animateurs (BAFA, saisonniers...).

Pour les enfants

- Présence de "grands" rassurante et motivante.
- Nouvelles activités.
- Meilleure disponibilité des adultes pour les groupes.

Pour les stagiaires

- Découverte d'un métier éducatif.
- Développement de compétences (responsabilité, communication...).
- Mise en confiance et aide à l'orientation.

Pour les communes / collèges / lycées / la mission locale

- Renforce les partenariats éducatifs locaux.
- Facilite l'insertion des jeunes du territoire.

d) Les bénévoles

L'accueil de bénévoles au sein de nos structures périscolaires constitue une véritable richesse humaine et éducative. Leur présence permet d'apporter de nouvelles compétences, des expériences et des regards différents, tout en favorisant l'ouverture de la structure sur son environnement.

Les bénévoles peuvent contribuer à l'animation d'activités, à la transmission de savoirs, au partage de passions ou encore à la valorisation du patrimoine et de la culture locale. Ils favorisent également les échanges intergénérationnels, renforcent le lien social et permettent aux enfants de découvrir de nouvelles personnes et de nouvelles façons d'apprendre.

Pour les équipes professionnelles, l'intervention de bénévoles représente aussi une opportunité de diversifier les projets, d'enrichir les pratiques et de développer des partenariats. Leur implication contribue ainsi à faire du périscolaire un véritable espace d'ouverture, de rencontre et de partage au service des enfants et du territoire.

V. Bilan et perspectives

a) Points positifs de l'année

L'année scolaire écoulée a été marquée par une dynamique positive et constructive, portée par l'implication des équipes, des enfants et des familles. Elle a permis de consolider le fonctionnement des structures tout en poursuivant l'amélioration de la qualité d'accueil.

L'un des principaux points forts réside dans la cohésion et l'investissement des équipes pédagogiques. La communication, les réunions d'équipe et le travail collectif ont permis de mieux répondre aux besoins des enfants, d'ajuster les pratiques et de maintenir une continuité éducative sur l'ensemble des temps d'accueil.

Cette année a également été riche en projets, activités et découvertes. Les enfants ont pu expérimenter, créer, apprendre, coopérer et développer leur autonomie à travers des propositions variées. Les projets menés ont favorisé leur participation et leur implication dans la vie de la structure.

La relation avec les familles a également constitué un élément positif. Les échanges quotidiens, les temps conviviaux et les différentes actions proposées ont contribué à renforcer le lien entre les familles et les équipes, ainsi qu'à favoriser un climat de confiance. L'ouverture de la structure sur son environnement local a permis de développer de nouvelles collaborations avec des associations, des bénévoles, des partenaires et des acteurs du territoire. Ces rencontres ont enrichi les projets proposés aux enfants et favorisé leur ouverture sur leur environnement.

Enfin, cette année a confirmé la capacité d'adaptation des équipes face aux évolutions des besoins des enfants, des familles et de l'organisation. Les professionnels ont su faire preuve de réactivité, de créativité et de solidarité afin de proposer un accueil sécurisant, bienveillant et de

qualité. Au-delà des activités réalisées, cette année scolaire aura surtout permis de faire grandir une dynamique collective, de renforcer les liens entre les différents acteurs et de poursuivre une ambition commune : faire du périscolaire un lieu où chaque enfant peut trouver sa place, s'épanouir, devenir progressivement autonome et vivre des expériences éducatives riches et positives.

b) Difficultés rencontrées

Comme toute année scolaire, l'activité des structures périscolaires a été marquée par différentes difficultés qui ont nécessité adaptation, réactivité et travail collectif de la part des équipes. L'une des principales difficultés concerne la gestion des effectifs et des variations de fréquentation. Les inscriptions et les absences peuvent évoluer rapidement, rendant parfois complexe l'anticipation des besoins en personnel, l'organisation des groupes et la préparation des activités. La gestion des ressources humaines constitue également un enjeu important. Les absences, les remplacements, les recrutements ou encore l'intégration de nouveaux professionnels peuvent demander une forte capacité d'adaptation afin de maintenir la qualité d'accueil et la continuité du service.

Les équipes sont également amenées à accompagner des situations individuelles de plus en plus diversifiées, qu'il s'agisse de besoins particuliers, de difficultés relationnelles, de comportements nécessitant une attention spécifique ou d'adaptations liées à l'accueil des enfants en situation de handicap. Ces situations demandent du temps, de la concertation et une coordination étroite entre professionnels.

La communication avec les familles peut parfois représenter un autre point de vigilance. Les attentes, les contraintes horaires, les questions liées aux inscriptions, aux absences ou à la facturation nécessitent des échanges réguliers et une communication claire afin de maintenir une relation de confiance. L'organisation des différents temps périscolaires représente également un défi quotidien. Les transitions entre l'école, les transports, les repas, les activités et les départs des enfants nécessitent une organisation rigoureuse afin de garantir la sécurité et le bon déroulement de chaque temps d'accueil.

Malgré ces difficultés, les équipes ont su faire preuve de professionnalisme, de solidarité et d'adaptabilité. Les temps de réunion, les échanges entre professionnels et la coopération avec les partenaires ont permis d'identifier les problématiques, de rechercher des solutions et de faire évoluer les pratiques. Ces difficultés constituent ainsi également des leviers de progression : elles permettent de questionner le fonctionnement, d'anticiper davantage les besoins et de poursuivre une démarche d'amélioration continue au bénéfice des enfants, des familles et des professionnels.

c) Analyse enquête de satisfaction

La démarche d'enquête de satisfaction auprès des familles est très bénéfique car elle permet de recueillir directement les impressions et besoins des parents, de mieux comprendre leurs attentes et de renforcer le lien entre les familles et l'équipe périscolaire. Elle offre également l'opportunité de valoriser les points forts du service, de mettre en lumière les réussites de l'équipe et d'identifier des axes d'amélioration de manière constructive, contribuant ainsi à la qualité globale de l'accueil et à la satisfaction des enfants et de leurs familles.

Les enquêtes de satisfaction auprès des familles sont organisées en deux temps. Une première enquête intermédiaire est diffusée en janvier afin de recueillir les retours en cours d'année et

d'ajuster les pratiques si nécessaire. Une seconde enquête est transmise au mois de mai, permettant d'obtenir une vision globale de la satisfaction des familles et d'évaluer l'ensemble de l'année scolaire. Cette démarche en deux étapes renforce la qualité du service et favorise une amélioration continue.

Une petite déception subsiste néanmoins concernant le faible taux de participation des familles aux enquêtes, malgré leur importance dans l'amélioration continue du service. Les parents disposent pourtant d'un autre espace d'expression lors du comité de pilotage organisé au mois de décembre, où un parent représentant par structure se charge de recueillir l'ensemble des retours et propositions. Cette démarche permet malgré tout de maintenir un lien avec les familles et de prendre en compte leurs besoins, même lorsque la participation aux enquêtes reste limitée.

Cette enquête est plurielle et aborde différents aspects essentiels du périscolaire : l'alimentation, la variété et la qualité des activités, la qualité de l'accueil, l'organisation générale du service... Elle permet d'obtenir une vision globale du ressenti des familles afin d'identifier les points forts et les éventuels axes d'amélioration.

Nous faisons de notre mieux pour répondre aux différentes attentes lorsqu'elles sont exprimées par les familles et, de manière générale, les résultats des enquêtes restent très positifs. Même si ces retours sont précieux, le moyen de communication le plus indispensable demeure la disponibilité quotidienne des équipes et des binômes de direction ainsi que les échanges de vive voix avec les familles. Ces moments permettent de maintenir un dialogue direct, de créer un climat de confiance et de traiter rapidement les besoins ou préoccupations exprimés s'il devait y en avoir.

VI. Perspective N+1

a) Projets prévus

- Au cours des cinq prochaines années, nos actions périscolaires s'inscriront dans une démarche ambitieuse visant à enrichir les apprentissages, ouvrir les enfants sur leur territoire et encourager des comportements responsables. Plusieurs axes forts structureront notre programme :
- **Le bilinguisme** : nous développerons des activités favorisant la connaissance des traditions alsaciennes, fêtes, rencontres avec nos aînés, patrimoine afin de renforcer l'ouverture culturelle des enfants.
- **Les gestes qui sauvent** : des ateliers réguliers permettront aux enfants d'acquérir les premiers réflexes de secourisme, adaptés à leur âge, pour les sensibiliser à la prévention et à l'entraide.
- **Le Pays-de-Hanau-La-Petite-Pierre d'autrefois** : nous proposerons des projets en lien avec l'histoire, le patrimoine et les traditions locales. L'objectif est de permettre aux enfants de mieux connaître leur environnement et de valoriser la richesse culturelle de leur territoire.
- **Les actions éco-responsables** : nous mènerons des initiatives autour du développement durable, du tri, du recyclage, de la réduction des déchets et de la protection de la nature, afin d'encourager des comportements respectueux de l'environnement.
- **Les espaces doux** : nous aménagerons et favoriserons des espaces calmes, propices au bien-être, à la détente, à la lecture et au retour au calme, pour répondre aux besoins des enfants tout au long de la journée.

Ces projets ont pour vocation de soutenir l'épanouissement des enfants, de renforcer leurs compétences et de leur offrir un cadre périscolaire stimulant, bienveillant et tourné vers l'avenir.

ACTIVITÉS, ET TEMPS FORTS EN PÉRISCOLAIRE

S'amuser, découvrir, partager, grandir ensemble !

NOS ACTIVITÉS AU QUOTIDIEN

ARTS CRÉATIFS
Peinture, bricolage, customisation, création d'objets...
L'imagination n'a pas de limite !

JEUX SPORTIFS
Pour se dépenser, coopérer et partager des moments de plaisir.

LECTURE & CONTES
Des histoires pour rêver, se détendre et voyager avec les mots.

CUISINE & GOÛTER
Découvrir, cuisiner, déguster... le plaisir des saveurs et du fait maison.

SCIENCES & NATURE
Observer, expérimenter, comprendre et protéger notre environnement.

DANSE & EXPRESSION
Se déplacer, s'exprimer, se découvrir à travers le mouvement.

JARDINAGE & NATURE
Semer, planter, observer... la nature devient un terrain d'exploration.

JEUX COLLECTIFS
Respect, écoute, solidarité... pour bien vivre ensemble.

BRICOLAGE & MANULITÉ
Construire, réparer, créer... à la découverte de nouveaux savoir-faire.

SORTIES ET DÉCOUVERTES
Visites, balades, rencontres... ouvrir ses horizons.

PROJETS THÉMATIQUES
Des projets pensés avec les enfants pour donner du sens aux apprentissages et aux découvertes.

ESPACES CALMES
Jeux de société, dessins, lecture... prendre le temps, se poser, se retrouver.

NOS OBJECTIFS
Offrir un espace sécurisant et bienveillant, favoriser l'épanouissement de chaque enfant, accompagner leur autonomie et leur créativité, et leur permettre de vivre des expériences enrichissantes.

NOS TEMPS FORTS

SORTIES NATURE & CULTURE
Randonnées, visites, découvertes du patrimoine local... une ouverture sur le monde et sur notre territoire.

PROJETS À THÈME
Des projets sur l'année pour apprendre autrement et donner du sens aux activités.

SÉJOURS & MINI-CAMPS
Des moments forts pour vivre ensemble, gagner en autonomie et créer des souvenirs inoubliables.

GRANDS ÉVÉNEMENTS
Fêtes, galas, spectacles, goûters et temps conviviaux pour célébrer ensemble.

NOS VALEURS

RESPECT
De soi, des autres et de l'environnement.

BIENVEILLANCE
Écoute, soutien et attention à chacun.

ÉGALITÉ
Des chances pour tous, sans discrimination.

PARTAGE
Des expériences, des idées, des sourires.

b) Re conduite ou développement des projets actuels

Au sein de nos activités, nous conservons des temps forts et des moments partagés, avec les familles ou les soirées à thème qui permettent de créer du lien et des souvenirs communs. Mais nous accordons également une place essentielle à la liberté des enfants. Nous continuerons à les encourager à inventer leurs propres projets, à organiser leurs jeux et à laisser libre cours à leur imagination. Ces moments où l'enfant devient acteur de ses expériences sont essentiels pour son épanouissement, sa créativité et sa confiance en soi. Offrir aux enfants la possibilité de partir à la découverte de leur univers intérieur, de créer, d'imaginer et de jouer librement, c'est leur permettre de grandir tout en s'amusant, dans un cadre sécurisant mais suffisamment ouvert pour que chaque idée puisse prendre vie.

Conclusion

Au terme de cette année d'activités, le bilan des structures périscolaires AGF de la CCHLPP apparaît résolument positif. Les nombreuses actions menées, la diversité des projets proposés et l'implication quotidienne des équipes témoignent d'une volonté constante de placer l'enfant au cœur de nos préoccupations.

Tout au long de l'année, les équipes ont su faire preuve de professionnalisme, d'adaptation et de créativité pour répondre aux besoins des enfants et aux attentes des familles. Les projets éducatifs, les activités, les temps de vie quotidienne et les actions d'inclusion ont contribué à faire des structures des lieux de vie, de découverte, de partage et d'épanouissement.

Ce rapport met également en évidence l'importance du travail collectif et partenarial. La collaboration avec les familles, les écoles, les communes, la CCHLPP et l'ensemble des partenaires contribue pleinement à la qualité de l'accueil proposé sur le territoire.

L'année écoulée constitue ainsi une base solide pour poursuivre et enrichir nos actions. Les perspectives identifiées permettront de continuer à développer des projets porteurs de sens, à encourager l'autonomie et la citoyenneté des enfants et à renforcer encore la qualité de l'accompagnement.

Forts de l'engagement de nos équipes et de la confiance de nos partenaires et des familles, nous poursuivons notre ambition : faire de chaque temps périscolaire un moment où l'enfant peut apprendre, expérimenter, créer, partager, grandir et trouver pleinement sa place au sein du collectif.

Une année riche en projets et en expériences, qui confirme une conviction essentielle : la qualité de l'accueil repose avant tout sur la qualité des liens que nous construisons chaque jour autour de l'enfant.

Merci à nos partenaires, dont la présence et le soutien illuminent chacun de nos projets. Merci également aux familles, pour leur confiance, leurs encouragements et leur collaboration au quotidien.

À tous les enfants, merci pour votre énergie, votre spontanéité et votre joie de vivre qui donnent tout leur sens à nos actions. Et enfin, merci aux équipes pédagogiques pour leur engagement, leur bienveillance et leur passion qui font grandir chaque instant partagé.

Grâce à vous tous, cette aventure prend vie, se renouvelle et s'enrichit jour après jour. Votre contribution précieuse nous permet d'avancer avec enthousiasme vers de nouvelles expériences et de nouveaux défis.